

Fiche d'inscription 2023-2024

déposée le : / /



3 rue des Balances - 34000 Montpellier - 04 67 60 46 85
topespacemusical.fr top.espace.musical@free.fr

Élève adhérent		Inscription aux cours de (cochez svp)	
Prénom		<input type="radio"/> Basse	
Nom		<input type="radio"/> Batterie	
Date de naissance		<input type="radio"/> Chant	
Email		<input type="radio"/> Piano	
Mobile		<input type="radio"/> Guitare	
Autorisation de l'utilisation de l'image OUI NON			
Parents (si l'élève est mineur) ou contact en cas d'urgence		Formule choisie	
Prénom/Nom		Cours individuels de 1 heure	
		33 heures de cours à 30 euros/heure + adhésion annuelle 25 euros (total 1015 €)	
Téléphones		Cours individuels de 30 minutes	
		33 ½ heures de cours à 22 euros/½ heure + adhésion annuelle 25 euros (total 751 €)	
Email		Cours individuels à la carte (rdv fixés à chaque cours)	
		10 cours de 1 heure à 34 euros/heure	
		ou 10 cours de 30 minutes à 25 euros/½ heure + adhésion annuelle 25 euros (365 ou 275 €)	
Paiement Chèque(s) Virement(s) (IBAN : FR76 4255 9100 0008 0041 9830 862) CB en ligne			
Nom sur le moyen de paiement/N° chèque/montant/mois d'encaissement (dépôt en banque entre le 5 et le 10)			
<i>Terminez au dos de la page si nécessaire</i>			

Règlement intérieur

Adhésion Les cours individuels ne sont proposés qu'aux membres de l'association Top Espace Musical. Pour devenir membre, toute personne doit s'acquitter annuellement du montant de l'adhésion indiqué ci-contre.

Paiement des cours individuels Le montant de l'ensemble des cours de la formule choisie doit être réglé en totalité avant le suivi du premier cours.

Organisation des cours individuels Chaque cours est dispensé par le professeur indiqué lors de l'adhésion ou un remplaçant.

L'horaire, le lieu et le mode des cours (présentiel ou distant) sont définis conjointement entre le professeur et l'élève ou ses parents. Un créneau fixe ne peut être garanti pour les formules à la carte.

Absences Chaque absence de l'élève doit être communiquée au professeur au plus tard 48 heures à l'avance. Si et seulement si ce délai est respecté, le cours pourra être reporté en fonction de la disponibilité du professeur ou d'un remplaçant.

Retards Le retard d'un élève à un cours planifié n'est pas rattrapable.

Concerts La participation d'un élève à un concert organisé par Top Espace Musical est soumise à l'appréciation du conseil pédagogique composé des professeurs de l'école et/ou leurs remplaçants. Aucune réclamation ne pourra être formulée.

Les dates/lieux des répétitions et des concerts sont publiés sur le site internet topespacemusical.fr Les élèves retenus pour participer à un concert s'engagent à être présents à toutes les répétitions préparatoires.

Tabac, vapotage et la consommation d'alcool sont prohibés dans l'enceinte de l'école et pendant les répétitions.

RGPD En vertu du Règlement européen de protection des données, nous vous informons que ces données sont collectées afin de tenir à jour notre fichier d'adhérents. Vous pouvez demander leur rectification ou suppression en écrivant à top.espace.musical@free.fr

Signature